



BAREME D'ADHESION 2010

AU CEEP FRANCE

- Très grandes entreprises (+ 10 000 salariés) 10 907 euros
- Grandes entreprises (1000-10 000 salariés)
Et grandes fédérations (+ 20 personnes) 5 901 euros
- Entreprises moyennes (100 – 1000 salariés)
Et petites fédérations (- 20 personnes) 3 896 euros
- Petites entreprises (- 100 salariés) 1 670 euros

Ce barème est resté le même depuis 2005.